



SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n° 1 DU LUNDI 7 JUILLET 2025

Présents :

Florence ASCENCIO - Danielle CERNIER-DENIS - Sylvie JAVOY - Agnès LECEE -
Josiane LECLERE - Mathilde LEGRAND - Marie-Françoise MANSION -
Sandrine PITOT - Brigitte THOMAS - Benoît FALLOU

Absent excusé :

Laurent BIGE

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2025
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2025
- Accueil des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- Fonctionnement du C.A.
- Election du nouveau bureau du C.A.
- Définition du rôle de chacun des membres du C.A.
- Transfert des signatures en lien avec notre trésorière
- Organisation du loto chaque saison ou tous les 2 ans.
- Participation de la chorale lors des obsèques de choristes ou de leur conjoint.
- Calendrier de la nouvelle saison 2025/2026
- Participation des choristes à la journée des Associations à Semoy
- Avant la rentrée de la chorale
- Questions diverses

APPROBATION DU PV DE L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2025

En l'absence de remarques le PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU PV DE L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2025

Dans le rapport d'activités, c'est dans la liste des participants à la commission LOTO que le nom de Sylvie JAVOY avait été omis.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sandrine PITOT et Sylvie JAVOY (sopranes) acceptent d'intégrer le C.A..

Josiane LECLERE, notre présidente, leur en explique le fonctionnement en précisant que certains sujets abordés exigent une stricte confidentialité avec les autres membres du C.A.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme expliqué par notre Présidente, après la fin de mandat de 4 membres du précédent conseil d'administration, il était urgent de recruter de nouveaux ou nouvelles bénévoles.

Deux nouvelles choristes se sont présentées, et une choriste a accepté un nouveau mandat d'une année.

Le nouveau C.A. ne comportera donc que 10 membres pour aborder cette nouvelle saison.

Il est très dommage que personne d'autre n'ait accepté de s'engager à rejoindre l'équipe du C.A., car en cas d'absence d'un trop grand nombre de ses membres actuels, le quorum nécessaire pour l'adoption d'une prise de décision, ne sera pas atteint. Ce qui risque d'impacter la bonne marche de la chorale.

Il est important que les choristes en prennent bien conscience.

ELECTION DU BUREAU DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

R O L E S	NOMS ET PRENOMS
Présidente	Josiane LECLERE
Vice-Président	Laurent BIGE
Trésorière	Mathilde LEGRAND
Trésorière adjointe	Brigitte THOMAS
Secrétaire	Danielle CERNIER-DENIS
Secrétaire adjointe	Sandrine PITOT

Les autres membres du C.A. sont :

Florence ASCENCIO - Sylvie JAVOY - Agnès LECEE - Marie-Françoise MANSION

DEFINITION DU ROLE DE CHACUN DES MEMBRES DU C.A.

La présidente : Josiane LECLERC

Elle représente la chorale dans toutes les manifestations. Elle est le lien entre le CA, le chef de chœur, les responsables de pupitres et les choristes - Elle gère les relations extérieures conjointement avec le vice-président

Elle prépare l'ordre du jour des C.A. , les discours lors des concerts , le rapport moral pour l'A.G. , le message de rentrée. Elle réserve les salles de Semoy. Elle organise avec Laurent BIGE et Agnès LECEE, les sorties et déplacements de la chorale.

Le vice-président : Laurent BIGE

En cas d'absence de Josiane LECLERE, il la remplace et supplée à ses fonctions

La trésorière : Mathilde LEGRAND

A la rentrée (fin octobre au plus tard) elle récupère fiches d'inscription et chèques à partir desquels elle établit la liste précise des choristes qu'elle transfère à Josiane, Benoît et aux secrétaires et elle remet les chèques en banque.

Tout au long de l'année : elle tient les livres comptables, établit les bulletins de salaires et des chèques pour leur règlement et pour les dépenses courantes. - elle contrôle la banque tous les mois - elle établit le récapitulatif des paies de chaque salarié et est en relation avec le C.E.A (Chèques Emplois Associatifs) pour le journal de paie.

Fin Juin, elle prépare le bilan, le compte de résultat et le budget prévisionnel qu'elle présente à l'AG - elle rédige les demandes de subventions communales et au Conseil Général. Avant chaque concert, elle remplit un dossier déclaratif pour la SACEM en indiquant le programme.

La trésorière adjointe : Brigitte THOMAS

Elle remplace la trésorière en cas d'absence, sinon, elle réceptionne et classe les chèques et établit les chèques de remboursement de courses.

Les secrétaires : Danielle CERNIER-DENIS et Sandrine PICHOT

Elles travaillent conjointement à toutes les tâches administratives de secrétariat : rédaction des compte-rendus des CAS pour vérification par la présidente, transmission aux choristes via le WEBMASTER, invitations aux concerts et à l'assemblée générale, préparation des convocations à l'AG et des listings d'émargement, contrôle des participants et des pouvoirs, prise de notes pour compte-rendu de l'AG, intégration des différents rapports (moral, activités, technique et financier). Après que les membres du CA ont donné leur accord, envoi d'une copie aux communes partenaires, information à la D.R.D.J.S de la composition du C.A. si changement, diffusion aux choristes, rédaction d'articles pour les journaux municipaux des communes partenaires.

L'une des secrétaires est chargée de l'enregistrement de tous les documents selon des codes pré-établis sur le DRIVE de la chorale dont l'accès dépend de l'autorisation du Webmaster (Dominique BLOMME, ancien choriste qui a bien voulu accepter ce rôle).

Florence ASCENSIO et Marie-Françoise MANSION s'occuperont de l'approvisionnement et de la gestion des stocks alimentaires et autres.

Florence ASCENSIO et Agnès LECEE continueront à s'occuper de la gestion des partitions en lien avec Benoît.

Il est bien entendu que le rôle de chaque membre n'est pas figé. Si un des membres ne peut assurer l'intégralité de sa fonction, il lui sera toujours possible de faire appel à l'ensemble des autres membres du conseil d'administration.

TRANSFERT DES SIGNATURES EN LIEN AVEC NOTRE TRESORIERE

Mathilde LEGRAND reprendra le rôle de trésorière principale tenu jusqu'alors par Brigitte THOMAS qui s'occupera d'en informer le Crédit Mutuel, établissement bancaire dont dépend la chorale.

Brigitte THOMAS accepte le rôle de trésorière adjointe.

ORGANISATION DU LOTO CHAQUE SAISON OU TOUS LES 2 ANS

Rappelons qu'après son rapport financier, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin dernier, Brigitte THOMAS avait laissé entendre que la chorale pourrait se dispenser d'organiser un loto lors de la prochaine saison.

Mais, le présent conseil d'administration pense que le déplacement à Jouy le Moutiers en juin 2026 risque de générer des frais qui pourraient dépasser ceux prévus au budget prévisionnel. L'organisation du loto est donc maintenue.

En conséquence, il est décidé de créer la commission LOTO dès la rentrée, tout en recherchant à simplifier le déroulement de cet événement.

PARTICIPATION DE LA CHORALE LORS DES OBSEQUES D'UN OU D'UNE CHORISTE OU DE SON CONJOINT

Afin d'honorer la mémoire de chers ou chères disparu(e)s et pour répondre à la demande des familles, la chorale CHANTEMROY, accepte de participer musicalement aux célébrations d'événements religieux.

CALENDRIER DE LA NOUVELLE SAISON 2025/2026

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Journée des associations à Semoy | samedi 6 septembre 2025 |
| - Reprise des répétitions | lundi 8 septembre 2025 |
| - Concert de Noël | samedi 13 décembre 2025 |
| - Loto de la chorale | dimanche 1 ^{er} mars 2026 |
| - Concert de fin d'année | dimanche 14 juin 2026 |

- Assemblée Générale

lundi 22 juin 2026

- Déplacement et concert à Jouy le Moutiers

samedi 27 et dimanche 28 juin 2026

PARTICIPATION DES CHORISTES A LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS DE SEMOY

Elle aura lieu le samedi 6 septembre prochain en même temps que le week-end de la fête municipale de Semoy . Les associations seront réparties entre les gymnases du Parc de la Valinière et le Centre des Loisirs (qui retient leur préférence).

Josiane LECLERE, notre Présidente, va envoyer un message à l'ensemble des choristes sur WhatHap ou par mail à ceux qui n'ont pas l'application pour connaître leurs disponibilités entre 10 h du matin et 16 h de l'après-midi pour la tenue du stand.

Les services municipaux installeront des barnums et des canopées, ainsi que des tables et des chaises que les associations devront libérer à 16 h pour que les services municipaux les récupèrent.

Un panneau sera confectionné pour une rétrospective photographique des concerts des 2 dernières saisons. De plus, on propose que des clichés pris au dépourvu lors de répétitions ou de concerts soient visibles sur un ordinateur portable. Ce qui permettra au public d'apprécier l'ambiance studieuse et néanmoins sympathique qui règne au sein de la chorale CHANTEMROY.

AVANT LA RENTREE DE LA CHORALE

Mi-août vous seront adressés :

- Le courrier de rentrée rédigé par notre présidente
- Le planning de la saison 2025/2026 établi par notre secrétariat
- Le nouveau bulletin d'inscription.

QUESTIONS DIVERSES

Josiane LECLERE évoque le départ de Nelly VIAENE qui était une des personnes détenant un trousseau des clés du Centre des Loisirs. On doit informer au plus vite la municipalité de Semoy que ce trousseau va être confié dorénavant à Sandrine PITOT, nouvelle recrue du C.A. C'est notre présidente qui dispose de l'imprimé municipal pour signaler ce changement et qui va s'en charger.

Pour le bon déroulement de chaque concert, une Check Liste, permettra de renseigner tous les postes de volontaires.

Quelques suggestions de Syvie JAVOY :

- Remettre la gazette de la chorale au goût du jour, mais il faudrait trouver des volontaires ?
- Pour les pots de la chorale, demander aux participants d'apporter leur gobelet personnel, ce qui éviterait aux personnes chargées du rangement de les nettoyer et sécher.

LE PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION AURA LIEU

LE LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

A 19 HEURES